

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION  
DU COMITÉ SYNDICAL  
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE  
SEANCE DU LUNDI 30 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,

Le lundi 30 juin 2025,

**Délibération n° :**

DL31/2025

**Objet :**

Autorisation de signature d'une convention type avec l'entreprise SEB pour expérimentation de collecte des articles culinaires usagés

- M. BAY (titulaire – CCHVC)
- Mme BEAN (titulaire – CPS)
- Mme BERCHON (titulaire – CPS)
- Mme BERT (titulaire – CPS)
- M. BIZEBARD (suppléant – CPS)
- M. CAMBON (titulaire – CPS)
- M. CARRE (titulaire – CPS)
- M. CASSINARI (suppléant – CPS)
- Mme DA COSTA-FERNANDES (titulaire – CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire – CPS)
- M. GARSUAULT (titulaire – CPS)
- M. GILBERT (suppléant – CPS)
- M. GILBON (titulaire – CPS)
- M. HENRIOT (titulaire – CPS)
- M. JEANNOT (suppléant – CPS)
- M. LARDIERE (titulaire – CPS)
- Mme LESCURE (suppléante – CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire – CCHVC)
- M. POMPEIGNE (titulaire – CCHVC)
- M. PREVOST (suppléant – CPS)
- M. PRIVE (titulaire – CPS)
- M. RODARI (suppléant – CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire – CPS)
- M. VIVIEN (titulaire – CPS)
- M. VIGIER (titulaire – CPS)

Avaient donné pouvoir :

M. CAUCHETIER (titulaire – CPS) a donné pouvoir à M. GARSUAULT (titulaire – CPS)

Absents excusés :

M. AMBROISE (titulaire – CPS) ; M. BERVEILLER (titulaire – CPS) ; M. BERTIAUX (titulaire – CPS) ; M. BLIN (titulaire – CPS) ; M. CORDIER (titulaire – CPS) ; M. DEBRAS (titulaire – CPS) ; M. DIDIN (titulaire – CPS) ; Mme DUMAS (titulaire – CPS) ; M. FAYED Réda (titulaire – CPS) ; Mme GELOT (titulaire – CPS) ; M. GLEIZE (titulaire – CPS) ; Mme HERY LE PALLEC (titulaire – CCHVC) ; M. LANGLOIS (titulaire – CPS) ; Mme LEBLANC (titulaire – CPS) ; M. LECLERC (titulaire – CPS) ; Mme LECLERCQ (titulaire – CPS) ; M. LEQUIN (titulaire – CPS) ; M. MAJEUX (titulaire – CPS) ; M. MASURE (titulaire – CPS) ; M. PROUST (titulaire – CPS) ; M. TRAMONI (titulaire – CPS) ; Mme VALOT (titulaire – CPS) ; M. ZIANE (titulaire – CPS)

**Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.**

**Monsieur Michel GILBERT est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.**

---

EN EXERCICE : **42**  
PRESENTS : **25**  
VOTANTS : **26**

**REÇU EN PREFECTURE**

**le 04/07/2025**

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-091-200062321-20250630-DL31\_2025-D

**Délibération n°DL31/2025**

**Autorisation de signature d'une convention type avec l'entreprise SEB pour expérimentation de collecte des articles culinaires usagés**

**Le comité syndical,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-22, L 2122-23, L 5211-10 du C.G.C.T,

**Vu** le Plan national de prévention des déchets (PNPD) 2021-2027 fixant la baisse des déchets ménagers et assimilés (DMA) à 15 % d'ici 2030 ;

**Vu** la loi 2015-992 du 18 aout 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (dite « Loi LTECV ») fixant notamment l'objectif de réduire de 50 % la quantité de déchets mis en décharge à l'horizon 2025 ;

**Vu** la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (dite « Loi AGEC »),

**Vu** le projet de convention transmise par l'entreprise SEB pour le déploiement de la filière ;

**Vu** la note de présentation,

**Considérant** l'intérêt d'établir un partenariat avec l'entreprise SEB afin de mettre en place le tri en vue du recyclage des ustensiles de cuisine usagés,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

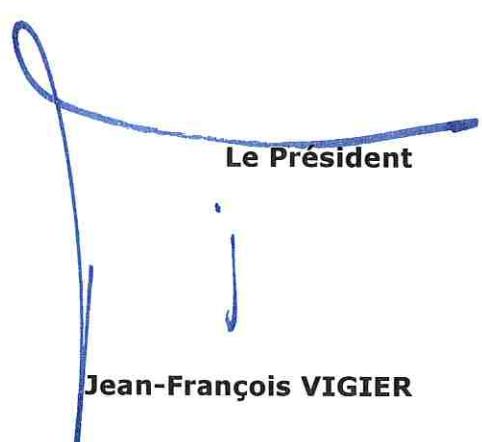
**Prend acte** de l'intérêt de mettre en place la collecte séparée des ustensiles de cuisine usagés,

**Approuve** la convention avec l'entreprise SEB pour la collecte séparée des ustensiles de cuisine usagés pour une durée d'un an ;

**Autorise** le Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse à signer ladite convention avec l'entreprise SEB pour la collecte séparée des ustensiles de cuisine usagés ainsi que tous les documents afférents à celle-ci,

**Approuve** la répartition des compensations financières entre le SIOM et le gestionnaire de la Ressourcerie.

Fait à Villejust,  
Pour extrait conforme



Le Président  
Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : ~ 4 JUIL. 2025  
Affichée le